



L'an deux mille vingt-deux le 5 du mois de mai, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille après convocation légale du 27 avril, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

**Présents** : Monsieur RENKES David – Mme STEIN Marie Hélène – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid – M. GROSS Christophe – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MATHIEU Denis – M. VICNENT Yvon – M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric – Mme HUART Sonia -

**Procurations** : Mme ROJAS Magali à M. GAY Gérard – M. FRANCOIS Vincent à M. CERUTTI Alain – M. BASTIEN Claude à M. CERUTTI Alain – M. MICHEL Olivier à M. CAPS Antony – M. THIRY Philippe à M. CHANE Alain – M. MARTIN Christophe à M. VOINSON Philippe – M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – Mme ROJAS Magali à M. GAY Gérard -

**Excusé(s)** : - M. ORY Denis

**Secrétaire de séance** : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **46 votants**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 55

Présents : 39

Pouvoirs : 7

Excusés : 1

**Votants : 46**

Date d'affichage : 9 mai 2022

**SUFFRAGE EXPRIME** :

Pour : 46

Contre

Absentions :

**CT/PR**

01/05/2022

INSTITUTION/FINANCES

**Autorisation donnée au président de signer la convention de financement partagé du dispositif « Petite Ville de Demain »**

Claude THOMAS, Président, rappelle que la commune de Nomeny a été labellisée « Petite Ville de Demain » au printemps 2021, intégrant ainsi une dynamique territoriale et intercommunale qui inclut les bourgs centre de Champenoux et Bouxières aux Chênes.

Pour assurer le développement de cette dynamique, une cheffe de projet a été recrutée par la CCSSGC suite à une délibération communautaire du 24 juin 2021.

Rattachée à la direction générale des services de la communauté de communes, elle est également en lien étroit avec le maire de la commune de Nomeny, et ceux de Bouxières et Chênes et Champenoux, ainsi que le vice-président référent du projet de revitalisation.

Ce portage partagé de l'ingénierie nécessaire à la gestion et à l'animation du dispositif Petite Ville de Demain implique une prise en charge mutualisée du coût du poste de cheffe de projet, ainsi que de l'étude préalable à la construction de l'ORT (opération de revitalisation du territoire).

La convention proposée en annexe de la présente délibération a pour objectif de prévoir les modalités financières de cette mutualisation.

Après en avoir donné lecture aux délégués communautaires, le Président demande à ce qu'il soit autorisé à la signer, et à la soumettre au vote des conseils municipaux de Nomeny, Champenoux et Bouxières aux Chênes.

**Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Autorise** le Président à signer la convention de financement partagé du dispositif « Petite Ville de Demain », jointe en annexe à la présente délibération